

Pour faciliter l'accès aux métiers et la sécurisation des parcours

L'orientation est un accompagnement continu, fondé sur la découverte des métiers, l'expérimentation et la capacité à construire des parcours évolutifs. Les organismes de formation ont un rôle à jouer, en complément des acteurs spécialisés, dans la capacité à accompagner les publics dans leurs choix d'orientation professionnelle.

Nous proposons de :

- Développer les périodes d'immersion, les stages de découverte, les dispositifs « Vis ma vie » et les Summer Schools, en mobilisant les plateaux techniques des organismes de formation et les entreprises partenaires.
- Permettre aux organismes de formation de proposer des modules d'orientation et de remobilisation à des moments clés de l'année, notamment après les résultats de Parcoursup ou pendant les vacances scolaires, afin d'accompagner les jeunes dans leurs réorientations et de prévenir les ruptures de parcours.
- Encourager une approche de l'orientation intégrant plusieurs scénarios d'avenir (« plan B »), afin de sécuriser les choix d'orientation et de mieux faire face aux contraintes d'accès à certaines formations.